

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE  
E/CN.4/129 T\*  
24 novembre 1978  
FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Trente-cinquième session  
12 février - 16 mars 1979

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Note du Secrétaire général

1. La trente-cinquième session de la Commission des droits de l'homme aura lieu à l'Office des Nations Unies à Genève du 12 février au 16 mars 1979. La première séance s'ouvrira à 11 heures, le lundi 12 février 1979.
2. On trouvera ci-joint l'ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session de la Commission, établi conformément à l'article 5 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social. Les annotations aux points de l'ordre du jour provisoire seront publiées dans un additif au présent document.
3. En ce qui concerne les points 10 a) et 11 a), il convient de noter que, en application de la décision 8 (XXXIV) de la Commission et avec l'approbation du Conseil économique et social, un groupe de travail ouvert à tous les membres de la Commission doit se réunir une semaine immédiatement avant la trente-cinquième session de la Commission, du 5 au 9 février 1979. Ce groupe de travail à composition non limitée aura principalement pour tâche de poursuivre l'examen des questions mentionnées dans la décision 4 (XXXIII) de la Commission, intitulée "Nécessité d'encourager et de développer davantage le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la question du programme et des méthodes de travail de la Commission", et de celles que l'Assemblée générale a renvoyées à la Commission dans sa résolution 32/130 intitulée "Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales", et accessoirement il sera chargé de préparer à l'intention de la Commission le texte de propositions concrètes concernant un projet de convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
4. Au sujet du point 18 intitulé "Projet de déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction", il convient de rappeler que la Commission a décidé, par sa résolution 22 (XXXIV), de créer un groupe de travail ouvert à tous ses membres qui se réunira régulièrement pendant la trente-cinquième session de la Commission, en vue de poursuivre l'élaboration de ce projet de déclaration.

GE.78-12156

\* Nouveau tirage pour raisons techniques

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
TRENTE-CINQUIÈME SESSION

Ordre du jour provisoire

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux de la session
4. Question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine
5. Etude des violations des droits de l'homme signalées au Chili, en particulier les cas de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
6. Violations des droits de l'homme en Afrique australe : rapport du Groupe spécial d'experts
7. Conséquences néfastes, pour la jouissance des droits de l'homme, de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée aux régimes racistes et colonialistes d'Afrique australe
8. Question de la jouissance, dans tous les pays, des droits économiques, sociaux et culturels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et étude des problèmes particuliers rencontrés par les pays en développement dans les efforts qu'ils déploient pour la réalisation de ces droits de l'homme
9. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et son application aux peuples assujettis à une domination coloniale ou étrangère ou à l'occupation étrangère
10. Questions des droits de l'homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement, en particulier :
  - a) Projet de convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
  - b) Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement
11. Nécessité d'encourager et de développer davantage le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris
  - a) Question du programme et des méthodes de travail de la Commission; autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales
  - b) Importance des institutions nationales dans le domaine des droits de l'homme

12. Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales, où qu'elle se produise dans le monde, en particulier dans les pays et territoires coloniaux et dépendants, et notamment :
  - a) Question des droits de l'homme à Chypre
  - b) Etude des situations qui révèlent des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme, conformément à la résolution 8 (XXIII) de la Commission et aux résolutions 1235 (XLII) et 1503 (LXVIII) du Conseil économique et social : rapport du Groupe de travail créé par la Commission à sa trente-quatrième session
13. Question d'une convention relative aux droits de l'enfant
14. Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter les droits de l'homme et la dignité de tous les travailleurs migrants
15. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique
16. Application de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid
17. Rôle de la jeunesse dans la promotion et la protection des droits de l'homme, y compris la question de l'objection de conscience au service militaire
18. Projet de déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction
19. Rapports périodiques sur les droits de l'homme :
  - a) Rapports périodiques sur la liberté de l'information
  - b) Rapports périodiques sur les droits civils et politiques
20. a) Etude, menée en collaboration avec la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, des moyens de faire appliquer les résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'apartheid, au racisme et à la discrimination raciale  
b) Mise en oeuvre du Programme pour la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale
21. Etat des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme
22. Rapport de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités sur sa trente et unième session
23. Droits des personnes appartenant à des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques

24. Question de la protection juridique internationale des droits de l'homme dans le cas de particuliers qui ne sont pas ressortissants du pays où ils vivent
25. Question des mesures à prendre contre les idéologies et pratiques fondées sur la terreur ou l'incitation à la discrimination raciale ou toute autre forme de haine d'un groupe
26. Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme
27. Communications concernant les droits de l'homme
28. Projet d'ordre du jour provisoire pour la trente-sixième session de la Commission
29. Rapport de la Commission au Conseil économique et social sur les travaux de sa trente-cinquième session